

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2017/07/18-11

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 18 juillet 2017, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : programme Erasmus Mundus «Hermes»

Le conseil d'administration approuve les modalités de suivi et d'accompagnement pédagogique et scientifique des étudiants et doctorants dans le cadre du programme Erasmus Mundus «Hermes» telles que définies dans le document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 35

Fait à Marseille, le 18 juillet 2017



Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université



Pôle Téthys
Direction des Relations internationales
Aix-Marseille Université

Note contextuelle

Objet: Suivi et Accompagnement pédagogique et scientifique (Étudiants « Hermes – development of a Higher Education and Research Area between Europe and Middle EaSt »).

Contexte: Droits d'inscription spécifiques pour les étudiants et doctorants inscrits à l'Université Aix-Marseille dans le cadre du programme ERASMUS MUNDUS « Hermes » (Ahlam N.Y Taha, Firas Etaki, Kamel Jebreen, Mohammed Taha, Marie Semaan, Lara El Bazzal) et séjournant à l'université durant 10 mois ou plus.

Ce montant est de 3.000,00 euros par année universitaire d'inscription.

Il permet de financer, entre autres, les dépenses suivantes :

- Droits d'inscriptions règlementaires appliqués par l'Université.
- Accueil et accompagnement des étudiants bénéficiaires.
- Accompagnement pédagogique et scientifique.
- Cours de langue française.
- Frais de « paillasse » du laboratoire d'accueil.
- Frais de mission pour des enseignants chercheurs (mise en place des sujets de recherche, suivi des travaux, soutenance...).
- Frais de participation à un colloque national ou international.
- Frais d'édition de rapports ou de thèse.

Informations sur le projet Hermes:

Projet **ERASMUS MUNDUS Action II** « HERMES » Development of a Higher Education and Research area between Europe and the Middle EaSt : 180 bourses de mobilité sud-nord et nord-sud d'étudiants niveau Licence, Master, de doctorants, de post-doctorants et d'enseignants-chercheurs.

Les partenaires principaux, pour l'Est de la Méditerranée : Liban : Université de Saint-Joseph, Université de Balamand, Université Saint-Esprit de Kaslik ; Jordanie : Université Philadelphia, Université de Technologie Princesse Sumaya, Université de Jordanie, Université de Yarmouk ; Palestine : Université Nationale An-Najah, Université Islamique de Gaza, Université de Birzeit ; Syrie: Université Internationale Arabe.

Pour l'Europe : France : **Université d'Aix-Marseille/Téthys (coordinateur)**, Université de Toulon ; Espagne : Université de Cadix, Université des Iles Baléares ; Italie : Université de Gênes, Université de Turin, Université de Palerme ; Chypre : Université de Chypre ; Grèce : Université Aristote de Thessalonique.

Partenaires associés : AUF, Association of Arab Universities, Ville de marseille, Confederacion de Asociaciones empresariales de Balears, Fundacio Univ-Empresa de les Illes Balears, Direccio general de cooperacio i immigracio, Consellera d'Educacio, Cultura i Universitats, Unimed, United Nations high commissioner for refugees, 3 M€, 4 ans. Kick off meeting 10-11 octobre 2013 Marseille.